



Centre de  
Référence des  
**Premiers Secours**

# COVID-19

## GUIDE POUR LA REPRISE DES FORMATIONS **PREMIERS SECOURS**



**Centre Mondial de Référence des Premiers Secours**

Recommandations et conseils COVID-19

2021

## Guide à l'attention des responsables formations et des formateurs premiers secours des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge

**Rédacteur :** Centre Mondial de Référence des Premiers Secours (CMRPS)

**Dernière mise à jour :** Mercredi 8 juillet 2020

Recommandations générales pour la reprise des formations en premiers secours  
pendant la période d'urgence sanitaire liée à la pandémie de « covid-19 ».

### TABLE DES MATIÈRES

<b>Introduction</b> .....	<b>3</b>
Définition et champs de compétence.....	<b>3</b>
Préconisations préalables sur le plan sanitaire et humain.....	<b>4</b>
Le respect des gestes barrières et des règles de distanciation physique.....	<b>5</b>
La nécessaire adaptation technique et pédagogique des formations aux premiers secours.....	<b>5</b>
Recommandations pédagogiques sur l'organisation de l'enseignement.....	<b>5</b>
<b>Faire respecter les mesures sanitaires et les règles de distanciation physique, lors de la formation présentielle</b> .....	<b>6</b>
Préparer la reprise des formations.....	<b>6</b>
Être prêt à recevoir.....	<b>7</b>
Accompagner les apprenants pendant la formation.....	<b>7</b>
<b>Augmenter la protection des acteurs de formation si l'activité pédagogique ne permet pas de respecter la distanciation physique</b> .....	<b>8</b>
<b>Favoriser ou mettre en place lorsque cela est possible la formation à distance</b> .....	<b>9</b>
Conseils sur l'utilisation de la technologie et la communication pour les premiers secours.....	<b>9</b>
<b>Annexe 1. Recommandations techniques et pédagogiques transitoires concernant la formation basique en premiers secours en phase épidémique</b> .....	<b>11</b>
Recommandations techniques.....	<b>11</b>
Alerte.....	<b>11</b>
Alerte des populations.....	<b>11</b>
Protection individuelle et collective.....	<b>12</b>
Arrêt cardiaque.....	<b>12</b>
Malaise.....	<b>13</b>
Perte de connaissance.....	<b>14</b>
Plaie, brûlure, traumatisme, hémorragies.....	<b>14</b>
Recommandations pédagogiques.....	<b>15</b>
Protection.....	<b>15</b>
Examen de la victime.....	<b>15</b>
Alerte.....	<b>15</b>
Obstruction aigue des voies aériennes (étouffement).....	<b>15</b>
Hémorragies externes.....	<b>16</b>
Perte de connaissance.....	<b>16</b>
Arrêt cardiaque.....	<b>16</b>
Malaise.....	<b>16</b>
Plaies, brûlures, hémorragies et traumatismes.....	<b>16</b>
<b>Annexe 2. Recommandations techniques et pédagogiques transitoires concernant la formation avancée en premiers secours</b> .....	<b>17</b>
Recommandations techniques.....	<b>17</b>
Bilan de la victime.....	<b>17</b>
Protection et sécurité.....	<b>19</b>
La victime est en arrêt cardiaque.....	<b>19</b>
La victime a perdu connaissance, mais respire normalement.....	<b>20</b>
La victime présente un malaise.....	<b>20</b>
Règles particulières d'administration d'oxygène en inhalation.....	<b>21</b>
Recommandations pédagogiques.....	<b>22</b>
<b>Ressources pour adapter vos formations</b> .....	<b>23</b>

# INTRODUCTION

Ce guide a pour vocation de proposer aux Sociétés nationales (SN) de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, mais aussi aux unités régionales et bureaux de la Fédération Internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) intervenant dans le champ de l'enseignement du secourisme un ensemble de **conseils et de recommandations**, pour préparer la reprise des formations, après une interruption dans de nombreux pays liée à la pandémie « covid-19 ».

Celui-ci a été produit en tenant compte au maximum des différentes spécificités des pays et des contextes, et en aucun cas il ne se substitue à la réglementation officielle en vigueur dans chaque pays. Les responsables et les concepteurs de formations sont libres de l'adapter et ne pourront parfois pas être en mesure de tout mettre en place.

Ce document fait suite à la Foire aux Questions proposée par le Centre Mondial de Référence des Premiers Secours de la FICR (CMRPS) envoyée au réseau premiers secours de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge le 24 mars 2020, prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de « covid-19 » dans le cadre de notre politique premiers secours. Le CMRPS a continué à soutenir à distance les SN et il s'avère qu'à ce jour, la reprise des formations semble engagée sur plusieurs continents.

Cette reprise des activités de formation par les SN doit être conditionnée à la mise en œuvre de mesures de protection sanitaires des acteurs des formations (apprenants, formateurs) et à une adaptation de l'enseignement dont l'objet est de préparer au mieux les sauveteurs ou les intervenants secouristes, tout en les protégeant contre le virus.

Comme les recommandations présentées dans le cadre de ce document pourraient être amenées à évoluer pour prendre en compte de nouvelles consignes édictées au niveau national, ou international, des mises à jour pourront être proposées ultérieurement. Chaque SN se doit de consulter les recommandations en vigueur selon leur champ d'activité dans les premiers secours, à travers notamment différents Ministères comme celui du Travail, de la Santé, de l'Education...

**Les responsables et les concepteurs de formations sont invités à contacter le CMRPS pour toute question ([first.aid@ifrc.org](mailto:first.aid@ifrc.org)).**

## Définition et champs de compétence

**Gestes barrières :** Le guide fait référence à des gestes quotidiens de base pour se protéger et protéger les autres

- Se laver très régulièrement les mains à l'eau et au savon ou à l'aide d'une solution hydro-alcoolique
- Tousser et éternuer dans son coude
- Utiliser des mouchoirs à usage unique
- Ne plus se serrer la main, ne pas embrasser
- Rester chez soi quand on est malade

**Distanciation physique :** au moins 1,5 mètre entre chaque personne.

**Protection individuelle :** équipement servant à se protéger de la transmission du virus tels que le masque, les gants, la sur-blouse... Celui-ci dépend de l'activité premiers secours proposée.

Nous distinguerons ici trois grands types de formation, mais cette classification n'est pas exhaustive :

- **Formation basique en premiers secours** : destinée au grand public, ce type de formation vise à former des personnes capables de réagir face à une situation d'urgence, sans qu'elles n'aient de connaissances préalables sur le secourisme. Elles sont généralement assez courtes et permettent d'assimiler la conduite à tenir dans le cas d'un événement imprévu (accident, malaise...) pouvant mettre en danger la vie d'une personne. Elle peut être assortie d'un diplôme officiel et est parfois obligatoire pour certaines professions.
- **Formation avancée en premiers secours** : cette formation revêt plusieurs types, contenus et modules selon les contextes et les besoins de chaque SN, mais vise à former des personnes du grand public, des volontaires, des salariés, qui disposent de connaissances préalables en secourisme (niveau défini par chaque SN). Les futurs secouristes sont généralement capables d'effectuer un bilan plus détaillé de la victime, effectuer des gestes de premiers secours complémentaires en utilisant du matériel de secours. A la fin de la formation, les participants reçoivent une certification (officielle ou non).
- **Formation de formateurs (domaine du premiers secours)** : tout type de formation visant à utiliser des outils, des bonnes pratiques et des méthodes pédagogiques en tant que formateur premiers secours. Une large partie est concentrée sur l'apprentissage, la transmission des savoirs, en plus de la technique, que l'on doit également maîtriser. Dans certaines SN, il n'est pas nécessaire d'obtenir la formation de base en premiers secours pour accéder à de tels programmes. Elle peut donner lieu à un diplôme officiel règlementé, ou bien à une certification Croix-Rouge/Croissant-Rouge.

**À NOTER** : pour ces formations, le guide et ses deux annexes sont à prendre en compte. Dans ce guide, nous faisons également la distinction entre les « **recommandations techniques** » qui se réfèrent au domaine clinique et scientifique des premiers secours et les « **recommandations pédagogiques** » qui visent à donner des conseils sur la façon d'enseigner et les méthodes à appliquer en période de pandémie de covid-19. Les deux peuvent toutefois interférer et il est important pour les formateurs de lire attentivement ces sections.

## Préconisations préalables sur le plan sanitaire et humain

Le SARS-Cov\_2, virus qui est responsable de la Covid-19 se transmet de personne à personne par contact étroit et par des gouttelettes respiratoires. Il est possible qu'une personne puisse attraper le virus en touchant une surface ou un objet sur lequel se trouve le virus, puis en se touchant la bouche, le nez ou éventuellement les yeux.

Lors d'une phase de déconfinement, il est impératif de casser les chaînes de transmission du virus. A cet effet, tout participant à une formation qui présente des signes évoquant la Covid-19 ou qui est un cas contact doit reporter sa formation. La reprise des cours doit se faire en toute sécurité pour l'ensemble des acteurs de la formation : formateurs, apprenants etc.

Enfin et surtout, les Sociétés nationales devraient renforcer le message aux apprenants que les actions de sauvetage sont essentielles. Ce guide a pour but de vous aider à faire comprendre aux apprenants comment ils doivent agir en toute sécurité, mais il est important que, ce faisant, leur confiance et leur volonté d'aider ne soient pas réduites. En particulier, les apprenants doivent comprendre que le fait de commencer la réanimation cardio-pulmonaire sur une personne de leur foyer présente une très faible probabilité de transmission du virus, en plus du risque existant lié à la cohabitation.

## Le respect des gestes barrières et des règles de distanciation physique

Le respect des gestes barrières et des règles de distanciation physique doit demeurer la règle en toute circonstance. En effet, la transmission virale est principalement faite par les malades mais parfois aussi par des personnes asymptomatiques.

Nos conseils dans ce guide s'articulent autour de cinq principes généraux :

- Le maintien de la distanciation physique ;
- L'application des gestes barrières ;
- La limitation du brassage des apprenants ;
- Le nettoyage des locaux et du matériel ;
- La communication, l'information et la formation.



## La nécessaire adaptation technique et pédagogique des formations aux premiers secours

En tenant compte du risque de contracter ou de propager le virus aussi bien, lors de la prise en charge d'une victime que lors de la réalisation des formations aux premiers secours, il est nécessaire de :

- rappeler les principes d'hygiène à respecter lors de la prise en charge des victimes qui présentent une maladie infectieuse contagieuse comme la Covid-19 ;
- adapter certaines conduites à tenir du fait de la circulation du virus dans la population et concernant la prise en charge d'une victime qui présente des signes évocateurs de la Covid-19 ;
- adapter les méthodes et les techniques d'enseignement pour que les formations soient réalisées dans les meilleures conditions d'efficacité et de protection des acteurs de la formation.

## Recommandations pédagogiques sur l'organisation de l'enseignement

En complément de mesures d'aménagement et de mise à disposition de mesures de protections individuelles et collectives, une réorganisation de l'enseignement s'avère nécessaire. Cette reprise d'activité doit être progressive et basée sur trois grands principes :

1. **Faire respecter les mesures sanitaires et les règles de distanciation physique**, lors de la formation présentielle.
2. **Augmenter la protection des acteurs de la formation** si l'activité pédagogique ne permet pas de respecter la distanciation physique.
3. **Favoriser** ou mettre en place lorsque cela est possible la formation à distance.

## **FAIRE RESPECTER LES MESURES SANITAIRES ET LES RÈGLES DE DISTANCIATION PHYSIQUE, LORS DE LA FORMATION PRÉSENTIELLE**

La reprise des formations présentielles doit en priorité se faire dans le respect des mesures sanitaires et des règles de distanciation physique imposées localement.

Pour cela, nous conseillons aux SN de mettre en application les recommandations suivantes.

### **Préparer la reprise des formations**

- organiser une information préalable de ses équipes pédagogiques (mail d'information, visioconférence, etc.). Cette information permet de présenter à l'ensemble des formateurs les mesures sanitaires en vigueur et les adaptations nécessaires à la reprise de l'enseignement;
- organiser les formations dans des locaux où les mesures de distanciation physiques sont applicables. Si tout ou une partie de la formation est organisée en extérieur, les mesures de distanciation physique doivent aussi être respectées. Il convient d'adapter son taux de formateurs et assistants qui encadrent;
- tout mettre en œuvre pour que toutes les règles et consignes collectives essentielles puissent être respectées avant l'ouverture de la formation;
- éviter toute rupture de matériel de protection indispensable à la formation. Les formateurs aidés éventuellement d'une personne spécifiquement désignée, feront respecter les mesures barrières et la distanciation physique et contribueront aux actions essentielles de nettoyage et de désinfection;
- informer les apprenants **avant** le début de la formation :
  - des mesures qu'ils auront à respecter durant la formation (rappeler et montrer le temps de lavage des mains, les règles d'usage des masques);
  - des moyens qui seront mis à leur disposition ou qu'ils devront apporter;
  - de l'impossibilité d'accéder à la formation s'ils présentent des signes infectieux même minimes (rhume, toux, fièvre, perte du goût et de l'odorat, etc.) ou s'ils doivent respecter des mesures d'isolement en tant que cas contact.
- prévoir lors des formations un point d'eau, équipé de distributeur de savon et d'essuie-main à usage unique ainsi que, si possible, des solutions hydro-alcooliques à disposition et à proximité des acteurs de la formation;
- apposer de manière visible à différents endroits du lieu de la formation les affiches concernant les gestes barrières<sup>1</sup>;
- s'assurer de la disponibilité de masques de protection (grands publics et éventuellement chirurgicaux) pour les acteurs des formations. Ces masques de protection devront être obligatoirement portés par tous les acteurs de la formation notamment lorsque la distanciation physique de 1,5 mètre n'est pas possible. La Croix-Rouge/le Croissant-Rouge pourra imposer le port permanent du masque pour la durée de la formation en fonction des règles locales;
- s'assurer de la disponibilité des produits de nettoyage et de désinfection des surfaces et des objets (pulvérisateurs, lingettes, désinfectants, etc.) ainsi que de leur procédure de mise en œuvre. Ces matériels doivent permettre :

1. La FICR met à disposition plusieurs affiches et outils de communication, modifiables et en plusieurs langues [ici](#).

- le nettoyage des locaux et la désinfection des surfaces avant et après chaque journée de formation ;
- la désinfection régulière des points de contacts (poignées de porte, interrupteurs électriques, etc.) durant la formation ;
- le nettoyage et la désinfection des matériels collectifs (pédagogique ou autres) avant la formation et après chaque utilisation.

L'implication des équipes pédagogiques est essentielle pour réussir la reprise des formations et l'encadrement humain joue un rôle clé dans le respect des gestes barrières et des règles de distanciation physique.

## Être prêt à recevoir

Préparer un espace équipé pour chaque participant, afin de lui permettre de travailler tout en gardant la distanciation physique nécessaire.

Chaque apprenant pourra être doté de matériel individuel pour les exercices (pansements, garrots, gants à usage uniques, mannequin, etc.). Dans ce cas, il devra veiller à ne pas le mutualiser.

## Accompagner les apprenants pendant la formation

Les apprenants aux formations doivent être impliqués et responsables de leur propre sécurité et de celle des autres. C'est un principe clé que nous devons enseigner. Pour cela :

- Prévoir en début de formation pour chaque groupe d'apprenants, un temps d'explication des consignes sanitaires générales et spécifiques ainsi qu'un rappel de la responsabilité de chaque individu dans la lutte contre la propagation du virus (présentation du matériel mis à disposition, utilisation des locaux et le cas échéant des matériels et des véhicules de formation). Les consignes doivent également porter sur l'organisation des temps de pause. Ceci pourra rallonger le temps de votre formation, donc veillez à vous organiser et à le faire savoir.
- En cas de non-respect des consignes à l'entrée et pendant la formation, la branche locale de la SN qui dispense la formation peut devoir **interdire** à l'apprenant de participer ou de continuer la formation.

Les formateurs et assistants formateurs doivent être présents aux côtés des apprenants non seulement pour animer la formation, mais aussi pour :

- les accompagner en leur rappelant si nécessaire les règles et les mesures à respecter ;
- s'assurer de la permanence et de la suffisance des moyens nécessaires aux respects de ces mesures (masques, point d'eau et savon, solution hydro-alcoolique, produits de désinfection, etc.) ;
- assurer des pauses régulières (toutes les 2 heures au moins), échelonnées avec les autres groupes d'apprenants en formation sur le site pour limiter les regroupements de personnes et permettre à tous d'appliquer les règles d'hygiène individuelle (lavage ou friction des mains) ou collective (lavage des surfaces de contact) ;
- aérer la salle de formation lors de pauses ou au moins 15 minutes toutes les trois heures ;
- faire nettoyer et désinfecter le matériel commun après chaque utilisation ou après chaque passage d'apprenant ;
- veiller à ce que chaque apprenant utilise son matériel de formation individuel lorsqu'il en est doté et proscrire tout échange de matériel (Post-it, stylo, photo, etc.) ;
- veiller à ce que chaque apprenant utilise son équipement de protection individuelle (masque grand public ou chirurgical), dès que la règle de distanciation physique ne peut être respectée (exercice de simulation, travail en équipe) ;
- remettre en état et reconditionner le matériel de formation (application des procédures de nettoyage validées par la SN).
- conseiller à chaque apprenant d'appliquer des règles d'hygiène indispensables comme prendre une douche et changer de tenue en fin de journée de formation.



## **AUGMENTER LA PROTECTION DES ACTEURS DE FORMATION SI L'ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE NE PERMET PAS DE RESPECTER LA DISTANCIATION PHYSIQUE**

De nombreuses techniques pédagogiques sont à la disposition des formateurs. Certaines exposent plus les acteurs de la formation, car elles ne permettent pas de respecter les règles de distanciation physique. Toutefois les apprentissages techniques restent nécessaires et les exercices de simulation et de travail en équipe ne peuvent être supprimés. Ils existent de nombreux moyens d'adapter ces techniques pour que la formation reste tout aussi efficace et que les temps de contact entre participants soient limités.

Afin de pouvoir continuer à utiliser ces techniques, qui seront précisées par ailleurs pour chaque formation (cf. annexe 1 et 2), il est recommandé de :

- limiter l'utilisation des techniques pédagogiques qui nécessitent un rapprochement physique ou l'échange de matériel ;
- privilégier l'utilisation de mannequins<sup>2</sup>, poupées pour simuler les victimes ;
- privilégier la constitution de sous-groupes de travail toujours composés des mêmes apprenants pour toute la durée de la formation afin de limiter le brassage des participants ;
- protéger les apprenants grâce au port obligatoire de masques chaque fois que les règles de distanciation physiques ne peuvent être respectées ;
- nettoyer les outils pédagogiques communs après chaque utilisation ou chaque passage ;
- porter des gants si les outils pédagogiques communs ne peuvent pas être nettoyés entre chaque utilisateur ou procéder au lavage des mains ou à une friction des mains avec une solution hydro-alcoolique avant et après la séquence ;
- demander à chaque participant de procéder à un lavage des mains avec du savon ou à une friction des mains avec une solution hydro-alcoolique avant et après chaque séquence pédagogique.

2. Des idées pour confectionner des mannequins « maison » sont disponibles sur ce site : <https://nhcps.com/howto-make-your-own-diy-cpr-manikin-at-home/>

## FAVORISER OU METTRE EN PLACE LORSQUE CELA EST POSSIBLE LA FORMATION À DISTANCE

Le recours à la formation à distance en alternance avec la formation en présentiel uniquement lorsqu'elle est nécessaire pour la pratique, réduit le risque de contamination des acteurs de la formation. De plus, elle permet de limiter l'impact que peuvent avoir les mesures sanitaires et les règles de distanciation physique concernant les contraintes matérielles, la durée de la formation et les capacités d'accueil des participants. Il est recommandé de se renseigner sur les modalités en vigueur dans votre pays et de vérifier les pratiques d'évaluation des apprenants.

Ce type de formation hybride peut être envisagé notamment pour les apports de connaissance théorique. Cependant, un enseignement limité à une formation à distance et sans équipement technologique supplémentaire ne peut être considéré comme suffisant pour obtenir un diplôme car les formations au secourisme nécessitent la mise en application pratique de gestes et de conduites à tenir qui ne peuvent être réalisés qu'en présentiel. C'est pour cela que la formation à distance, si elle est utilisée, doit être associée impérativement à une formation en présentiel. La mise en place d'une formation à distance doit aussi tenir compte des possibilités pour tous d'avoir accès aux technologies nécessaires.

Le CMRPS<sup>3</sup> peut conseiller les SN en ce sens, au regard des objectifs de formation, de ses impératifs (apprentissage de gestes), des compétences à acquérir et des exigences définies par une certification locale. De même, **un ensemble de ressources** a été sélectionné et est disponible à la fin de ce guide pour aider les SN à mettre en place ce type de programme.

L'ensemble de ces recommandations sera consolidé par des mises à jour des **recommandations internationales en matière de formation premiers secours et réanimation**, en cours d'édition, et qui paraîtront à la fin de l'année 2020. Afin de compléter ce document, les SN sont invitées à faire part leurs bonnes pratiques et de leurs éventuelles problématiques à l'adresse suivante : [first.aid@ifrc.org](mailto:first.aid@ifrc.org).

### Conseils sur l'utilisation de la technologie et la communication pour les premiers secours

Nous sommes conscients qu'il existe des disparités entre les Sociétés nationales, et également entre les branches locales d'un même pays concernant l'accès internet, l'utilisation des nouvelles technologies, les logiciels mis à disposition et le transfert de compétences en la matière. La formation aux premiers secours peut s'en retrouver impactée, surtout en cette période, et les formateurs ou responsables des premiers secours peuvent être confrontés à de nouveaux défis d'inclusion numérique pour diffuser leur savoir. Des solutions proposées par le CMRPS et ses partenaires existent, certaines sont présentées à la fin du présent guide :

- Nous encourageons l'utilisation de supports variés pour des formations dynamiques et efficaces, centrées sur l'apprenant et ses besoins : diversifier vos méthodes au maximum tout en respectant la distanciation, à l'aide de jeux, questionnaire écrits individuels, questions/réponses, visualisation.
- Si vous ne disposez pas d'une connexion internet suffisante et/ou de projecteur pour vos vidéos, prévoyez de les envoyer à l'avance ou après à vos apprenants à travers WhatsApp, une chaîne YouTube ou toute autre application utilisée dans votre environnement. Cela participera à augmenter la rétention mnésique des participants. Les vidéos proposées par le CMRPS sont téléchargeables en [fichier VLC](#) et peuvent être visualisées sans connexion.

3. Plusieurs guides ont été édités sur l'apprentissage en ligne, avec les applications, ils sont disponibles sur [cette page](#) (en anglais)

- Beaucoup d'applications mobiles peuvent disposer de contenus « hors-ligne » : pensez à utiliser cette fonctionnalité et à l'inclure dans votre formation (voir l'application premiers secours du [Global Disaster Preparedness Center](#))
- Pour favoriser l'interaction tout en respectant les mesures de protection, des versions gratuites de logiciels en ligne sont disponibles sur ordinateur et mobile comme [Kahoot!](#), [Klaxoon](#), [Pool everywhere...](#) Ils permettent de créer des contenus interactifs sans besoin de se toucher!
- Soyez inventif concernant l'utilisation d'objets pour favoriser une pratique individuelle : poupées, bouteilles d'eau, tissus...
- Si vous manquez de temps pour élaborer de nouveaux contenus, sachez qu'une grande partie des modules premiers secours est disponible en ligne sur la plateforme en ligne [e-learning](#) de la FICR (attention, cela ne remplace pas une formation complète)
- Profitez de cette période pour renforcer la communication et les messages sur les premiers secours à travers la radio, la presse, les réseaux sociaux... Nous avons plus que jamais besoin de personnes formées et averties.
- Enfin, lors des potentielles distributions de masques, matériels de protection ou sensibilisation communautaire, pensez à avoir avec vous une petite affiche décrivant les gestes de premiers secours essentiels, si cela existe.



## **ANNEXE 1**

# **RECOMMANDATIONS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES TRANSITOIRES CONCERNANT LA FORMATION BASIQUE EN PREMIERS SECOURS EN PHASE ÉPIDÉMIQUE**

Dans un contexte infectieux ou épidémique (Covid-19) il est nécessaire de prendre des mesures de protection et d'adapter la prise en charge des victimes susceptibles d'être atteintes par la maladie. Ces adaptations ont pour objet de limiter la proximité avec la victime et de diminuer le risque de contamination.

Les éléments présentés ci-après ont pour but de s'adapter à la situation de pandémie «Covid-19», ils complètent ou modifient les différents modules habituellement enseignés lors d'une formation basique aux premiers secours (liste non-exhaustive, à adapter selon les règles de formation de chaque SN).



## **RECOMMANDATIONS TECHNIQUES**

### **Alerte**

**Qui alerter devant une personne qui présente des manifestations qui peuvent faire évoquer une maladie infectieuse respiratoire comme la « covid-19 » :**

- Si la personne présente des signes comme de la toux et de la fièvre ou tout autre symptôme grippal, demander à la personne ou à son entourage d'appeler ou de consulter un professionnel de santé, une association, un(e) agent communautaire. Ces derniers pourront éventuellement apporter une aide à distance. Si cela n'est pas possible, lui conseiller de rentrer chez elle et de se reposer.
- Si la personne présente de la toux ou de la fièvre, et a du mal à respirer au repos ou à l'effort ou présente les signes d'une urgence vitale, appeler immédiatement les secours.

### **Alerte des populations**

Le risque infectieux, lors d'une épidémie ou d'une pandémie, est un risque particulier au même titre que le risque chimique ou radioactif, et l'alerte à la population est donnée par l'intermédiaire des médias ou des réseaux sociaux locaux. Des consignes spécifiques, comme le confinement, les mesures de protection ou de distanciation, sont délivrées par les autorités sanitaires locales. La population doit respecter ces consignes.

## Protection individuelle et collective

**Devant une personne qui présente des manifestations pouvant évoquer une maladie infectieuse comme la « Covid-19 ».** Le sauveteur doit appliquer des mesures pour se protéger et protéger l'entourage :

- dans la mesure du possible, garder ses distances avec les personnes malades si possible, ne pas les toucher surtout si la victime ne porte pas de masque;
- s'il faut s'approcher de la personne, se protéger dans la mesure du possible avec un masque;
- demander à la personne de s'isoler si possible dans une pièce séparée, et de porter si possible un masque chirurgical. Si ce dernier gêne la ventilation de la personne, il doit être retiré;
- demander aux proches et aux témoins de respecter les mesures de protection et de distanciation;
- ne pas se toucher les yeux, le nez, la bouche et le visage;
- à la fin de l'intervention, se laver les mains avec de l'eau et du savon et les sécher avec une serviette ou un essuie-main, à défaut utiliser une solution hydro-alcoolique ou de la cendre;

Après avoir été en contact avec une personne qui présente (ou qui est suspecte) une maladie infectieuse (Covid-19), contacter, si cela est possible, les structures de santé mise en place par votre gouvernement pour se renseigner sur la conduite à tenir pour soi-même (dépistage, mesures de confinement). Suivre leurs consignes.

## Arrêt cardiaque

La survenue d'un arrêt cardiaque dans un contexte infectieux ou épidémique (Covid-19) amène à prendre des mesures de protection pour le sauveteur et à adapter la prise en charge des victimes.

Cette adaptation est liée à la réalisation de :

- gestes d'examen qui nécessitent un rapprochement étroit avec les voies aériennes de la victime et qui exposent au risque de contamination;
- gestes de secours de réanimation provoquant notamment une aérosolisation du virus.

L'objectif de cette adaptation consiste à réduire les risques d'exposition au virus. Les adaptations sont les suivantes :

Insister sur le principe : **« ALERTER, MASSER, DÉFIBRILLER »**.

**Devant une victime qui ne répond pas et ne réagit pas :**

- si possible se protéger avec un masque;
- après avoir allongé la victime sur le dos, ne pas procéder à la bascule de la tête de la victime en arrière pour libérer les voies aériennes. Ne pas tenter de lui ouvrir la bouche;
- ne pas se pencher au-dessus de la face de la victime, ne pas mettre son oreille et sa joue au-dessus de la bouche et du nez de la victime;
- apprécier la respiration de la victime en regardant si son ventre et sa poitrine se soulèvent. La reconnaissance de l'arrêt cardiaque se limite à l'absence de réponse et de respiration normale, sans s'approcher de la bouche de la victime;
- en l'absence de respiration normale ou en cas de doute, faire alerter les secours et demander un défibrillateur automatisé externe (DAE), si celui-ci est disponible dans votre environnement et si la législation permet son usage par le grand public;
- débiter immédiatement les compressions thoraciques;
- si disponible, mettre en œuvre un DAE le plus vite possible (se tenir au pied de la victime lors de l'administration du choc) et suivre les instructions données par le service de secours alerté;

- si possible, placer un tissu, une serviette ou un masque sur la bouche et le nez de la victime avant de procéder aux compressions thoraciques et à la défibrillation. Cela réduit le risque de propagation du virus par voie aérienne (aérolisation) pendant les compressions thoraciques;
- ne pas faire de bouche à bouche. Toutefois, deux situations sont laissées à l'appréciation du sauveteur :
  - le sauveteur vit sous le même toit que la victime (le risque de contamination est déjà partagée ou limitée au sein de la famille);
  - la victime est un enfant ou un nourrisson (l'origine respiratoire de l'arrêt cardiaque étant fréquent chez l'enfant, la pratique d'une ventilation artificielle augmente les chances de survie de l'enfant).
- poursuivre la réanimation entreprise jusqu'au relais par les services de secours.

NB : En dehors de la situation de la pandémie de « Covid-19 », mais aussi chez l'enfant et le nourrisson la ventilation artificielle est essentielle et doit être présentée par le formateur (même s'il n'est pas possible de la mettre en pratique dans la formation, celle-ci peut être présentée à l'aide d'une vidéo ou de poster).

## Malaise

Certains malaises peuvent survenir chez des personnes qui présentent une maladie infectieuse contagieuse comme la « Covid-19 ».

Une maladie infectieuse contagieuse comme la « Covid-19 » peut être évoquée devant une victime qui présente un ou plusieurs des signes suivants :

- une toux;
- une difficulté respiratoire;
- de la fièvre ou une sensation de fièvre (frissons, chaud-froid);
- des maux de tête, des courbatures, des sueurs et une sensation de fatigue intense;
- une diarrhée;
- une perte de l'odorat (sans obstruction nasale), une disparition totale du goût.

### **Devant une victime qui présente une maladie infectieuse à transmission aérienne ou par contact comme la « Covid-19 »**

Dès qu'il en a connaissance, le sauveteur s'attache à mettre en application des mesures de protection et de distanciation pour limiter la transmission de la maladie;

Facteurs de risque de gravité à transmettre aux services de secours lors de l'alerte :

- être âgé de plus de 60 ans;
- avoir une maladie cardiaque ou pulmonaire, un diabète ou une immunodéficience;
- présenter une obésité;
- suivre un traitement contre l'hypertension artérielle, un cancer ou une maladie diminuant l'immunité (maladie chronique, SIDA), être en dialyse pour insuffisance rénale;
- être enceinte.

Demander un avis médical :

- si la victime présente de la toux, une sensation de fièvre, des frissons et aucun signe de gravité, contacter une aide médicale ou une association.

Appeler les secours d'urgence s'ils sont disponibles ou emmener la personne à l'hôpital :

- si la victime présente un essoufflement au repos ou à l'effort, des difficultés respiratoires ou tout autre signe faisant évoquer une urgence vitale.

## Perte de connaissance

Durant la période d'épidémie à « Covid-19 », devant une victime qui ne répond pas :

- allonger la victime sur le dos ;
- ne pas procéder à la bascule de la tête de la victime en arrière pour libérer les voies aériennes ;
- ne pas tenter de lui ouvrir la bouche ;
- ne pas se pencher au-dessus de la face de la victime, ne pas mettre son oreille et sa joue au-dessus de la bouche et du nez de la victime ;
- apprécier la respiration de la victime en regardant si son ventre et sa poitrine se soulèvent, sans s'approcher de la bouche de la victime.

Si la victime ne répond pas et présente une respiration normale :

- faire alerter ou alerter les secours, respecter leurs consignes ;
- mettre la victime sur le côté (Position Latérale de Sécurité) en fonction des conseils donnés par les secours ; En effet, si les secours peuvent arriver rapidement, il vous sera peut-être demandé de la laisser allongée sur le dos<sup>4</sup> afin d'éviter tout contact rapproché ;
- surveiller en permanence la respiration de la victime en regardant son ventre et sa poitrine se soulever.

## Plaie, brûlure, traumatisme, hémorragies

Rappelez aux apprenants que la Covid-19 ne se transmet pas par la peau ou par le sang. Appliquer les mesures de protection générale devant une victime qui présente une maladie infectieuse contagieuse (voir plus haut le paragraphe sur la « protection »), tout en surveillant la victime dans l'attente d'un relais ou d'un conseil médical.

- dès qu'il en a connaissance, le sauveteur s'attache à mettre en application des mesures de protection générale et de distanciation pour limiter la transmission de la maladie.
- chercher la coopération de la victime et l'inciter à pratiquer les gestes de secours sur elle-même. Si elle ne le peut pas, réaliser les gestes de secours tout en essayant de se protéger à l'aide de gants ou en glissant ses mains dans des sacs plastiques.
- surveiller la victime à distance dans l'attente d'un relais ou d'un conseil médical.



<sup>4</sup>. En période épidémique « Covid-19 », le sauveteur pourra plus facilement surveiller la ventilation de la victime en regardant son ventre et sa poitrine si elle est allongée sur le dos.

## Recommandations pédagogiques

Ces recommandations pédagogiques spécifiques ont pour objet de proposer des solutions pour chaque module de formation et permettre aux SN et à leurs formateurs de respecter les recommandations générales nécessaires à la reprise des formations basiques aux premiers secours.

Les règles d'encadrement de ce type de formation peuvent rester les mêmes. Toutefois, il est souhaitable de limiter le nombre d'apprenants ou le nombre de groupes de travail pour respecter les règles de distanciation physique et éviter que les groupes se croisent. D'un point de vue pratique, il est intéressant de disposer d'un assistant de formation, pas nécessairement formateur qui sera en particulier responsable de la logistique et veillera sur le respect des gestes barrières. Enfin, concernant le temps de formation et d'évaluation, il sera sûrement nécessaire de l'augmenter pour s'assurer du respect des mesures de protection, tout en continuant la transmission des savoirs. La liste ci-dessous n'est pas exhaustive, et concerne les modules généraux des premiers secours.

### Protection

Il est fortement recommandé de profiter des formations en premiers secours pour ajouter un module spécifique<sup>5</sup> portant sur la protection et la lutte contre la transmission de maladies infectieuses contagieuses (gestes barrières, utilisation d'Équipement de Protection Individuel (EPI) standard : masque, gants).

### Examen de la victime

L'examen de la victime doit être effectué sur un mannequin ou une poupée.

### Alerte

Propre à chaque contexte, cette partie du cours doit être personnalisée par la SN, l'idée étant de rester réaliste et de constater que les services d'urgence sont très sollicités (d'où l'importance de se former aux gestes qui sauvent!). Le formateur s'attachera à bien distinguer les indications de l'appel des services de secours, des médecins, agents de santé communautaires ou associations, particulièrement en cas de signes de suspicion de maladie infectieuses comme la Covid-19. Il le fera en tenant compte du contexte local dans lequel ses apprenants évoluent.

### Obstruction aigüe des voies aériennes (étouffement)

Les techniques de désobstruction des voies aériennes ne peuvent pas être montrées ou réalisées sur une personne.

Si un mannequin d'entraînement à la désobstruction des voies aériennes est disponible, le formateur peut montrer les gestes sur le mannequin puis demander aux apprenants de s'entraîner chacun à tour de rôle. Lors de cet entraînement, les règles de distanciation seront respectées et le mannequin nettoyé entre chaque passage.

En l'absence de mannequin, le formateur pourra expliquer et détailler le geste, il s'aidera avantageusement d'un support visuel ([vidéo](#)) si il le peut.

Les techniques des tapes dans le dos ne pouvant être réalisées, les apprenants se limiteront à expliquer la façon de procéder. Enfin, pour les compressions abdominales, les apprenants pourront montrer la position correcte des mains sur eux-mêmes.

---

5. Des contenus et des guides sont proposés par la FICR en plusieurs langues [ici](#). De même, des formations sur le sujet sont disponibles gratuitement sur la plate-forme e-learning : <https://ifrc.csod.com/client/ifrc/default.aspx>

## Hémorragies externes

Il est recommandé que chaque participant soit doté d'un lot d'exercice individuel. Ce lot doit être composé du matériel nécessaire pour réaliser un pansement compressif et/ou un garrot improvisé selon le curriculum en vigueur.

Chaque participant pourra alors :

- s'exercer à la réalisation d'une compression manuelle et à la pose d'un pansement compressif sur lui-même ;
- montrer la réalisation d'un garrot sur sa propre cuisse ou sa jambe sans le serrer.

Des mannequins spécifiques peuvent aussi être utilisés pour s'entraîner à la réalisation des gestes d'arrêt des hémorragies. Dans ce cas, les règles de distanciation seront respectées et le mannequin nettoyé entre chaque passage.

## Perte de connaissance

Deux conduites à tenir devront être présentées, avec la PLS en période non épidémique et sans la PLS ou uniquement sur conseil du service d'urgence en période épidémique « Covid-19 ».

La position latérale de sécurité peut être présentée à l'aide d'un support pédagogique visuel (vidéo, diaporama, affiches).

La mise en pratique peut être effectuée sur un mannequin corps entier. Toutefois, les mannequins disponibles actuellement ne permettent pas tous de réaliser cette technique avec facilité. Le formateur demandera aux apprenants d'expliquer et de justifier cette technique tout en gardant à l'esprit que seule la finalité du geste compte. « A l'issue de la manœuvre, la victime doit être sur le côté, tête en arrière et la bouche tournée vers le sol ».

## Arrêt cardiaque

Si chaque participant et le formateur sont dotés chacun d'un mannequin d'entraînement à la réanimation cardiopulmonaire (RCP) propre et désinfecté, l'apprentissage est inchangé. Le formateur veillera à ce que chaque apprenant utilise le mannequin qui lui est attribué.

Si un mannequin d'entraînement à la RCP est disponible pour 2 ou 3 apprenants, l'exécution de **la ventilation artificielle** sur le mannequin n'est pas possible. Le formateur doit expliquer la technique, utiliser un support visuel (affiche, diapositive ou vidéo) ou éventuellement la montrer sur un mannequin qui lui est propre. Seules les compressions thoraciques et la défibrillation pourront être réalisées sur le mannequin. Dans tous les cas, le mannequin sera nettoyé entre chaque passage d'apprenant.

Deux conduites à tenir devront être présentées, la conduite à tenir habituelle en période non épidémique et avec les restrictions qui concernent la liberté des voies aériennes, la recherche de la ventilation de la victime et l'absence de ventilation artificielle en période épidémique.

En ce qui concerne la ventilation artificielle, particulièrement si elle n'est pas mise en pratique, le formateur rappellera son importance en dehors de la situation de la pandémie de « Covid-19 » ou chez l'enfant.

## Malaise

En plus des éléments habituels, les apprenants devront recevoir les informations relatives à la Covid-19. Les positions d'attente (plaie de l'abdomen, du thorax etc.) seront expliquées en s'aidant d'un support visuel ou démontrées sur un mannequin.

## Plaies, brûlures, hémorragies et traumatismes

Concernant les gestes pratiques, demander aux apprenants de les pratiquer sur eux-mêmes.

## **ANNEXE 2**

### **RECOMMANDATIONS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES TRANSITOIRES CONCERNANT LA FORMATION AVANCÉE EN PREMIERS SECOURS**

Dans un contexte infectieux ou épidémique (covid-19) il est nécessaire de prendre des mesures de protection et d'adapter la prise en charge des personnes susceptibles d'être atteintes par la maladie. Cette adaptation a pour objet de limiter la proximité avec la personne et de diminuer le risque de contamination.

La formation aux premiers secours avancée de certaines SN a déjà pu envisager la conduite à tenir devant une personne qui présente une maladie infectieuse hautement contagieuse et les mesures de protection, de sécurité, d'hygiène et d'asepsie que l'intervenant doit appliquer. L'épidémie de « covid-19 » montre tout l'intérêt d'une telle partie dans la formation<sup>6</sup>. Ces conduites à tenir seront complétées par les recommandations suivantes.

**Devant une victime qui présente une maladie infectieuse contagieuse à transmission respiratoire ou par contact comme la Covid-19, le secouriste ou l'équipe secouriste devra prendre en compte les mesures particulières suivantes.**



### **RECOMMANDATIONS TECHNIQUES**

#### **Bilan de la victime**

#### **Bilan circonstanciel**

Lors du bilan initial, l'équipe secouriste doit s'attacher, particulièrement en période épidémique, à rechercher une notion de maladies infectieuses contagieuses notamment à transmission respiratoire ou par contact comme la Covid-19.

La notion de maladie infectieuse contagieuse comme la Covid-19 doit amener l'équipe à :

- s'équiper des équipements de protection individuelle (EPI) adaptés;
- aérer la pièce dans laquelle se trouve la victime;
- respecter le principe d'engagement minimal de personnel;
- mettre en œuvre les règles de distanciation physique concernant l'entourage de la victime;
- demander à la victime de mettre un masque ou lui en mettre un.

6. Pour rappel, voir les possibilités de cours en ligne à ce sujet : <https://ifrc.csod.com/client/ifrc/default.aspx>

## Bilan d'urgence vitale

Un secouriste se protège immédiatement avec un masque chirurgical, une paire de gants et si possible des lunettes de protection pour faire l'examen des fonctions vitales. Les autres équipiers se tiennent à plus de 2 mètres de la tête de la victime, enfilent les EPI adaptés puis relaient le premier secouriste pour qu'il puisse s'équiper à son tour ;

Si la victime a perdu connaissance, après l'avoir allongée sur le dos ;

- basculer la tête en arrière et élever le menton de la victime pour libérer les voies aériennes et ne pas tenter de lui ouvrir la bouche ;
- apprécier la respiration de la victime en regardant si le thorax et la partie supérieure de l'abdomen de la victime se soulèvent. Ne pas se pencher au-dessus de la face de la victime, ne pas mettre son oreille et sa joue au-dessus de la bouche et du nez de la victime pour apprécier la ventilation.

En situation d'épidémie, il peut être recommandé de détecter la présence de fièvre chez toutes les victimes. Le thermomètre frontal à infrarouge est le meilleur moyen de dépistage d'une hyperthermie sans contact avec la victime, à défaut on pourra utiliser un thermomètre auriculaire. Lors de la transmission du bilan, la valeur de la température de la victime doit être transmise ainsi que le moyen utilisé et le lieu de prise de la mesure. La valeur indiquée est approximative, permettant d'identifier la présence ou non de fièvre et son intensité.

## Bilan complémentaire

Rechercher à l'interrogatoire, les signes qui évoquent une maladie infectieuse hautement contagieuse comme la Covid-19. Les signes les plus courants sont :

- toux ;
- difficultés respiratoires ;
- douleurs musculaires, douleurs à la poitrine, maux de gorge, maux de tête ;
- fatigue intense ;
- sensation de fièvre, fièvre, frissons, courbatures, sueurs ;
- écoulement nasal ;
- diarrhée ;
- perte du goût et de l'odorat ;
- de troubles de l'équilibre ou chutes inexplicables particulièrement chez la personne âgée ;
- la présence d'autres personnes qui présentent les mêmes signes, qui ont été testées positives et qui sont en cours de traitement et d'isolement dans une même unité de lieu et de temps.

Rechercher les facteurs de risque de gravité et les antécédents à transmettre lors de l'alerte :

- âgé de plus de 60 ans ;
- avoir une maladie cardiaque ou pulmonaire, un diabète ou une immunodéficience ;
- présenter une obésité ;
- suivre un traitement contre l'hypertension artérielle, un cancer ou une maladie diminuant l'immunité (maladie chronique, SIDA) ; être en dialyse pour insuffisance rénale ;
- être enceinte.

## Transmission du bilan

En période épidémique des consignes particulières concernant la transmission des bilans peuvent être décidées par l'autorité médicale ou les services de secours, selon les modalités en vigueur de la SN. L'équipier secouriste appliquera ces consignes.

Un bilan pourra être transmis en urgence si la victime présente une détresse vitale.



## Protection et sécurité

Les masques chirurgicaux et les masques FFP2 font partie des EPI pour se protéger d'une maladie infectieuse hautement contagieuse à transmission respiratoire comme la Covid-19. Les lunettes, sur-blouses, combinaisons, charlottes ou calots permettent d'éviter le dépôt de germes sur la tenue de l'intervenant secouriste et doivent être utilisés dans le cas de la prise en charge d'une victime qui présente une maladie infectieuse hautement contagieuse à transmission respiratoire ou contact comme la Covid-19.

## La victime est en arrêt cardiaque

Pour intervenir auprès de la victime, l'intervenant secouriste qui réalise le bilan d'urgence vitale est celui équipé d'un masque chirurgical, d'une paire de gants et de lunettes de protection. Il doit :

- si la défibrillation est disponible au sein de la SN, mettre en œuvre prioritairement la défibrillation. Se positionner au pied de la victime avant la délivrance d'un choc pour respecter une distance d'au moins 1 mètre de la face de la victime lors de la délivrance du choc. Il faut défibriller rapidement les rythmes choquables pour rétablir la circulation et éviter de recourir à une assistance respiratoire. La défibrillation est un geste sans risque d'aérosolisation ;
- placer un masque chirurgical sur la face de la victime pour limiter la diffusion d'aérosols ou de gouttelettes lors de la compression du thorax ;
- débiter les compressions thoraciques ;
- la ventilation artificielle par une méthode orale est contre-indiquée, car elle expose le secouriste à la contamination.

Pendant ce temps-là, les autres intervenants secouristes se tiennent à plus de 2 mètres de la tête de la victime et s'équipent avec les EPI adaptés. La nécessité de se protéger retardera la RCP à plusieurs intervenants secouristes, mais la sécurité du personnel est prioritaire.

Aucune ventilation par insufflateur ne doit être réalisée tant que les intervenants secouristes ne sont pas protégés.

Une fois que les intervenants secouristes sont protégés :

- Un intervenant secouriste relaie celui qui a débuté les compressions thoraciques pour lui permettre de s'équiper à son tour.
- Le deuxième se place à la tête de la victime et libère les voies aériennes.
- L'intervenant secouriste placé à la tête de la victime se munit de l'insufflateur manuel à usage unique, équipé, si possible, d'**un filtre de protection antiviral**, placé entre le masque et la valve séparatrice des gaz (pièce en T). Il place le masque sur la face de la victime et **le maintien à deux mains**. Le filtre antiviral et le maintien du masque à deux mains limitent le risque d'aérosolisation et le risque de propager le virus lors de l'insufflation.
- L'intervenant secouriste qui réalise les compressions thoraciques doit, tout en gardant sa position et à l'issue des 30 compressions, réaliser 2 insufflations en comprimant le ballon.

En fonction de la disponibilité des matériels disponibles (oxygène, masque à haute concentration, filtre antiviral, etc.) :

- Connecter l'insufflateur à l'arrivée d'oxygène (15l/min) dès que possible ;
- Poursuivre la réanimation selon les modalités habituelles ;
- Chez l'adulte, en l'absence de filtre antiviral, il ne faut pas pratiquer d'insufflation pour éviter toute dissémination de gouttelettes. Placer un masque haute concentration sur la face de la victime et le recouvrir d'un masque chirurgical puis administrer de l'oxygène à 15l/min. Ce masque a pour objet de limiter la propagation de gouttelettes tout en permettant un apport d'oxygène au moment de la décompression thoracique.

Si le sauveteur est isolé, pratiquer la même conduite à tenir recommandée pour un sauveteur ayant suivi la formation basique en premiers secours.

### **La victime a perdu connaissance, mais respire normalement**

- Administrer de l'oxygène si nécessaire en respectant les règles d'administration de l'oxygène chez une victime qui présente une maladie infectieuse hautement contagieuse à transmission respiratoire comme la Covid-19 ;
- surveiller en permanence la respiration de la victime en regardant sa poitrine et la partie supérieure abdominale.

### **La victime présente un malaise**

Appliquer les mesures de protection générale devant une victime présentant une maladie infectieuse hautement contagieuse. Un seul intervenant secouriste équipé d'EPI reste auprès de la victime le temps que les autres équipiers s'équipent des EPI adaptés et le relaient.

- donner et demander à la victime de porter un masque chirurgical ;
- demander à la victime de se frictionner les mains avec une solution hydro-alcoolique ;
- demander aux proches de respecter les mesures barrières et de distanciation physique ;
- aérer si possible la pièce dans laquelle se trouve la victime ;
- administrer de l'oxygène si nécessaire en respectant les règles d'administration de l'oxygène chez une victime qui présente une maladie infectieuse hautement contagieuse à transmission respiratoire comme la Covid-19 ;
- demander un avis médical. Préciser qu'une maladie infectieuse hautement contagieuse est suspectée. Appliquer les consignes des services de secours.

## Règles particulières d'administration d'oxygène en inhalation

Chez une victime qui présente une maladie infectieuse hautement contagieuse (en phase épidémique) comme la Covid-19, afin de lutter contre toute détresse respiratoire tout en portant une attention particulière sur le risque lié aux aérosols et gouttelettes, les règles d'administration d'oxygène suivantes seront appliquées<sup>7</sup> :

- Administrer systématiquement de l'O<sub>2</sub> si la SpO<sub>2</sub> < 92 % en air ambiant;
- Débuter par une administration d'oxygène à l'aide de lunettes à O<sub>2</sub> avec un débit initial de 1l/min;
- Placer un masque chirurgical sur la victime par-dessus les lunettes;
- Augmenter le débit par palier de 1l/min pour atteindre une SpO<sub>2</sub> ≥ 92%. Ne pas dépasser 6l/min de débit d'O<sub>2</sub> avec les lunettes.

Si l'objectif de SpO<sub>2</sub> ≥ 92 % ne peut être atteint au bout d'une dizaine de minutes :

- Remplacer les lunettes à O<sub>2</sub> par un masque simple ou à haute concentration;
- Placer par-dessus le masque à oxygène un masque chirurgical pour limiter la diffusion d'aérosols;
- Débuter par le débit d'O<sub>2</sub> minimum et augmenter progressivement toutes les 2 à 3 min jusqu'à obtenir une SpO<sub>2</sub> ≥ 92 % sans dépasser la limite supérieure de 96%.

Chez l'Insuffisant Respiratoire Chronique en détresse respiratoire par la Covid-19 :

- Appliquer la règle d'administration habituelle d'O<sub>2</sub>.
- Placer un masque chirurgical sur la victime par-dessus le dispositif d'administration d'oxygène.

---

7. Cette recommandation spécifique à la maladie COVID 19 a pour objet de diminuer le risque d'aérosolisation du virus lors de l'administration d'oxygène.



## RECOMMANDATIONS PÉDAGOGIQUES

Ces recommandations pédagogiques spécifiques ont pour objet de proposer des solutions pour permettre aux SN de continuer les formations en secours avancée, tout en appliquant les recommandations générales détaillées ci-dessus.

Les règles d'encadrement d'une telle formation peuvent rester les mêmes. Toutefois, il est souhaitable de limiter le nombre d'apprenants ou le nombre de groupes de travail pour respecter les règles de distanciation physique et éviter que les groupes se croisent. D'un point de vue pratique, il est intéressant de disposer d'un assistant de formation, pas nécessairement formateur qui veillera aux aspects logistiques et au respect des gestes barrières. Enfin, concernant le temps de formation et d'évaluation, il est probablement nécessaire de l'augmenter pour s'assurer du respect des mesures de protection, tout en continuant la transmission des savoirs.

De nombreuses techniques pédagogiques sont à la disposition des formateurs pour organiser les formations en premiers secours avancée. Certaines exposent plus les acteurs de la formation, car elles ne permettent pas de respecter les règles de distanciation physique, particulièrement lors de la réalisation de gestes de secours qui nécessitent plus de 1 secouriste ou lors des exercices de simulation en équipe. Toutefois, ces apprentissages restent nécessaires et les techniques pédagogiques employées, même si elles peuvent être adaptées pour respecter au mieux les règles de distanciation physique, ne peuvent être supprimées.

Lors des phases d'apprentissages et d'application, lorsque les techniques pédagogiques ne permettent pas la distanciation physique, le port du masque est **obligatoire**.

Si des échanges de matériels techniques ou pédagogiques entre participants ont lieu durant ces apprentissages, le formateur doit veiller à ce que chacun porte des **gants**. Ces gants seront retirés à l'issue de l'exercice et les matériels nettoyés et désinfectés.



## RESSOURCES POUR ADAPTER VOS FORMATIONS

- Programme Premiers Secours en vidéo du CMRPS, disponible en 8 langues
- Chaine Youtube du CMRPS
- Guides sur les formations en ligne du CMRPS (en anglais)
- Health Help Desk  
(guides thématiques en plusieurs langues pour les acteurs CR/CR)
- Cours premiers secours en ligne et autres cours sur le corona virus (plusieurs langues) : s'inscrire gratuitement <https://ifrc.csod.com/client/ifrc/default.aspx>
- Site en plusieurs langues Premiers Secours et Santé à Base Communautaire (PSSBC) : <http://ifrc-ecbhfa.org/>
- Comment confectionner un mannequin maison (en anglais) : <https://nhcps.com/how-to-make-your-own-diy-cpr-manikin-at-home/>
- Recommandations ILCOR
- Recommandations ERC
- Facts-Check - Cebap



Centre de  
Référence des  
**Premiers Secours**

## **CENTRE MONDIAL DE RÉFÉRENCE DES PREMIERS SECOURS**

**Fédération Internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge**  
Hébergé par la Croix-Rouge française

21 rue de la Vanne | 92120 | Montrouge | France

**Tel. :** +33 (0)1 44 43 14 46 | **Email :** [first.aid@ifrc.org](mailto:first.aid@ifrc.org)

Plus d'informations sur le **site web** et **Facebook**